

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 11 avril 2024 Par suite d'une convocation en date du 4 avril 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 11 avril 2024 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 11 Délibération n° 23_2024</p>	<p>Etaient présents : Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, Sébastien REY-GORREZ, André MORARD, Carole ETTORI, Alexandre BAUDET Gaëlle MESSINA, Aline SIMOES Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents excusés : Céline GEORG (a donné pouvoir à Christelle DEROBERT), Marie TROUILLET (a donné pouvoir à Carole ETTORI), Béatrice TISSOT, Rémi BESSERER, Yanis ETHEVE, Véronique LEGENDRE Secrétaire de séance : Gaëlle MESSINA</p>

Objet : SÉCURISATION DE PRÉVY : LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire rappelle le projet de sécurisation piétonne du hameau de Prévry. Il rappelle que dans ce cadre les travaux de réfection du réseau d'eaux pluviales ont déjà été réalisés et que la partie « création de trottoirs » peut maintenant être lancée. Il rappelle le montant prévisionnel des travaux qui s'élèvent à 158 268 € HT.

De ce fait, il propose au conseil de lancer l'appel d'offres rapidement pour une réalisation des travaux courant juin-juillet 2024.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **décide** de valider le montant prévisionnel des travaux qui s'élève à 158 268.00 € HT,
- **décide** de lancer la consultation des entreprises,
- **décide**, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique, d'avoir recours à la procédure adaptée et la publication de l'appel d'offres se fera via la plateforme de marchés publics www.mp74.fr et sur le Dauphiné Libéré édition Haute-Savoie.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le :</p>	<p>Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET</p> 	<p>Le secrétaire de séance, Gaëlle MESSINA</p>
--	---	--